



Les 130 ans de la CGT

Jeudi 12 juin, en présence de Sophie Binet, de plusieurs anciens membres du bureau confédéral et de nombreux militants, a été inaugurée l'exposition « Depuis 130 ans nous faisons la CGT ».



L'ouvrage recense « 130 luttes » et « 130 militants » de tous les territoires, de tous les secteurs professionnels. Il est disponible auprès de l'IHS au prix de 25 Euros. L'exposition « géante » dans le patio à Montreuil reprend près de 40 portraits et les luttes qu'incarnent ces militants. Elle sera déclinée sur des supports permettant de la mettre à disposition des organisations. Sophie Binet a rappelé que cette célébration des 130 ans de la CGT offre l'occasion de relier l'histoire du syndicalisme CGT aux enjeux contemporains. Les luttes d'hier et d'aujourd'hui n'existent que parce que des femmes et des hommes se sont engagés en rassemblant le monde du travail pour gagner. Les militants que nous rencontrons au fil de cette exposition résument ce qu'est la CGT par leur diversité. Comme des millions d'autres depuis 130 ans ils ont fait de la CGT.

Hervé Basire

Attaques contre la science aux USA

**l'engagement des chercheur-ses
pour une science au service de la société**



L'arrivée de Donald Trump à la présidence des États-Unis en janvier 2025 s'est traduite par une attaque inédite contre la science, les chercheur-ses, les institutions scientifiques et les universités, remettant en cause de manière brutale et obscurantiste la liberté de la recherche et les libertés académiques dans ce pays.

Trump part à l'assaut des mots et donc des pensées, des cultures, des réflexions, des faits scientifiques, des recherches. Les mots interdits par l'administration Trump ont un point commun : soutenir l'inclusion sociale et l'accès à la santé, informer sur le dérèglement climatique et les inégalités.

Ce qui arrive aux États-Unis n'est malheureusement pas inédit : en Turquie, en Hongrie, en Palestine, en Inde, en Argentine, nos collègues ont dû faire face ces dernières années à une censure et une répression féroce. En France aussi, ce programme concerté de mise au pas de la science a commencé : restriction et répression de la liberté d'opinion, menaces contre les chercheur-ses dont les recherches déplaisent, taxé-es y compris au sommet de l'État, d'« islamogauchisme », d'« écoterrorisme » ou de « wokisme ».

De tout temps, les scientifiques se sont interrogé-es sur la finalité de leurs recherches, en particulier après la seconde guerre mondiale avec les premières explosions des bombes atomiques à Hiroshima et Nagasaki, par la création de la FMTS (Fédération Mondiale des Travailleurs Scientifiques) notamment ou, dans les années 1970, par rapport aux premières techniques de génie génétique (conférence d'Asilomar en 1975). Ces exemples montrent que les scientifiques ont su s'organiser pour gagner leur indépendance et s'opposer à la soumission de la science aux intérêts privés ou aux pressions idéologiques réactionnaires. C'est le sens de l'action de la FERC et de ses syndicats dans l'Internationale de l'Éducation (IE), objet du dossier de ce bulletin de l'IHS.

On le voit bien, au regard de ce qui se passe aux États-Unis, le combat pour la liberté de la recherche menacée par le pouvoir politique a été une constante dans le combat des scientifiques et il est toujours d'actualité.

Jean Kister

2007 : la FERC CGT rejoint l'Internationale de l'Éducation

Depuis le début des années 2000, l'absence d'affiliation professionnelle internationale de la fédération* pose question particulièrement au niveau européen. Cet isolement syndical, au regard des nombreuses réformes qui touchent l'éducation, l'enseignement supérieur, la recherche, la formation professionnelle à partir de politiques européennes libérales (stratégie de Lisbonne, de Bologne ...), d'organismes internationaux (OCDE, classement PISA ...), est préjudiciable à la construction d'un rapport de force à la hauteur des enjeux.

D'autre part, les principales centrales syndicales françaises du champ de la fédération ont des affiliations européennes et mondiales.

La CGT a rejoint la CES en 1999 et en 2006 elle participe à la fondation de la CSI (confédération syndicale internationale).

La direction de la FERC va donc impulser une réflexion et des débats au cours de plusieurs de ses congrès.

Un des arguments qui sera développé, pour faire avancer les décisions dans les différentes organisations fédérées, consiste à expliquer que l'affiliation à l'Internationale de l'Éducation (IE) est une condition nécessaire pour participer aux travaux européens dans chacun des champs professionnels de la CES.

Les évolutions dans les différentes professions sont telles qu'il devient très vite essentiel de connaître les « orientations cadres » européennes pour anticiper les réformes déclinées ensuite dans chaque pays membre.

Un travail approfondi au sein du groupe international de la fédération sur les stratégies de Lisbonne et de Bologne est mis à disposition des organisations fédérées.

À cette période, la FERC est aussi fortement impliquée dans les travaux intersyndicaux du réseau éducation européen avec la FSU, l'UNSA, la CFDT, Solidaires,

en lien avec l'organisation des Forums européens et mondiaux.

Cela permet de positionner son adhésion sur la base de la construction d'actions de mobilisation à l'échelle européenne pour s'opposer à la marchandisation en marche de l'éducation, de la formation professionnelle, à l'autonomie des universités, à la remise en cause de la recherche fondamentale...

Les instances européennes sont perçues, souvent à juste titre, comme trop institutionnelles ou intégrées au « système » des espaces de concertation et de dialogue social européens. Le fait de participer aux lieux de construction de rapport de force internationaux tels que les rassemblements altermondialistes et forums mondiaux et européens permet de tenir une démarche syndicale équilibrée.

Une délégation représentant la FERC-CGT, composée de 2 camarades dont son secrétaire général Richard Beraud a participé, en tant qu'invitée, pour la première fois, au 5e congrès de l'Internationale de l'Éducation à Berlin en juillet 2007. Le thème de ce dernier congrès était « *s'unir pour une éducation de qualité et une justice sociale* ».

Les échanges qui ont lieu dans ce congrès apparaissent plus offensifs que lors des précédents, notamment la mention de « justice sociale », placent les orientations des pays membres de l'IE vers une plus grande remise en question des politiques en place, responsables des régressions sociales dans les services publics.

Cette IE regroupe à l'époque 160 pays et 383 organisations syndicales très diverses. Issues de tous les continents, elles ont des histoires et donc des démarches et pratiques syndicales très différentes.

Certaines sont très indépendantes des États, d'autres interdites, leurs militant-es pourchassés, certaines mènent des politiques de

cogestion avec le pouvoir notamment dans les pays anglo-saxons ou d'Europe du Nord, mais aussi en France suivant les circonstances avec l'UNSA et la CFDT.

Suite à ce congrès, l'adhésion de notre organisation à l'IE est actée au 9e congrès fédéral en mai 2007 à l'Île de Ré. Une soirée internationale organisée à cette occasion, a permis des échanges francs et approfondis avant la validation dans le document d'orientation de notre adhésion.



Notre première participation effective sera au 6e congrès en juillet 2011 au Cap, nous avons deux délégués (Richard Beraud secrétaire général et Jean Luc Seire, membre du bureau fédéral et de la CGT Afpa), et deux accompagnatrices sans voix délibérative (Catherine Perret et Annick Veillet) car la FERC ne déclare que 2300 syndiqué-es conformément aux décisions de congrès.

Cette sous-déclaration est liée au coût élevé de la cotisation demandée par l'IE et à la nécessité d'anticiper les frais occasionnés par la participation des militant-es issu-es des différentes organisations fédérées aux instances, aux formations ou colloques organisés pour l'essentiel en Europe.

Cette adhésion sous-évaluée est aussi un symbole des doutes subsistant dans la fédération sur l'utilité et les orientations de cette instance internationale.

Il faudra plusieurs années pour que notre affiliation soit considérée par les militant-es, adhérent-es comme incontournable et utile à nos organisations.

Catherine Perret et Richard Beraud

La FMTS : une organisation internationale originale

La FMTS (Fédération Mondiale des Travailleurs Scientifiques) est fondée en 1946 pour « *ne pas permettre de nouvel Hiroshima* » et « *pour mettre la science au service du bien-être* » par John Desmond BERNAL et Frédéric JOLIOT-CURIE. Le SNTRS-CGT y est présent via l'UGICT et est représenté à son Comité Exécutif. Elle a aujourd'hui le statut d'ONG scientifique partenaire officielle de l'UNESCO.

La FMTS comporte des syndicats, mais aussi des associations professionnelles et des collègues scientifiques individuel-es, en cela elle est différente de la FISE.

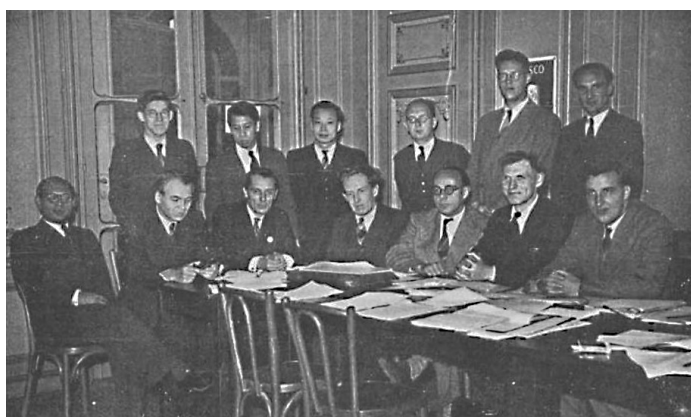
Deux ans après sa création, la FMTS adopte une « *Charte des travailleurs scientifiques* » qui est largement retenue dans la « recommandation concernant la science et les chercheurs scientifiques » de l'UNESCO, votée en 1974 et révisée en 2017 : responsabilité sociale, éthique, statut des travailleurs scientifiques, formation, conditions d'emploi, de travail, de carrière, publications, etc.

Au lendemain de la chute du mur de Berlin, les organisations affiliées pour lesquelles la FMTS était un pont entre les blocs s'en éloignent. Une quinzaine de pays lui restent fidèles en raison, notam-

ment, de son action à l'UNESCO. C'est l'occasion pour la FMTS de redéfinir son champ d'intervention : science, éthique et société en liaison avec les conditions de travail des scientifiques. À partir de 2002, les contacts se renouent peu à peu et aboutissent à un sensible élargissement du nombre d'organisations affiliées et de pays représentés.

L'action actuelle de la FMTS peut être résumée par son intervention à la session plénière de la 42e Conférence Générale de l'UNESCO à Paris le 13 novembre 2023 : « *Le moment est venu d'agir pour que la compétition fasse place à la coopération. A la coopération dans la lutte contre le réchauffement climatique, contre les épidémies, pour la protection de nos forêts, de nos cours d'eau, de nos mers et océans, en un mot, de ce qui relève véritablement du patrimoine commun de l'humanité. Tout cela passe, pensons-nous, par des politiques, notamment publiques, de renforcement des systèmes éducatifs et de recherche scientifique à travers le monde, et particulièrement dans les pays à revenus faibles ou moyens. Systèmes où le rôle éminent des femmes et des jeunes chercheurs sera reconnu comme un levier essentiel de progrès humain* ».

Jean Kister



The Executive Council of the World Federation of Scientific Workers, Paris, November, 1946.
Front Row: Dr. B. C. GUHA, representing Prof. M. M. SAHA, Prof. J. BELKRADEK, Prof. F. JOLIOT-CURIE, Prof. J. D. BERNAL, Dr. P. BONET-MAURY, Dr. R. C. MURRAY, Mr. S. VALL.
Back Row: Dr. W. A. WOOSTER, Dr. YEH CHU-PEI representing Dr. T. U. CHANG-WANG, Dr. S. T. T'SHEN, Prof. L. ROSENFIELD, Dr. P. M. DOTY, Mr. R. INNES.



Sigles à l'international

- BIT** : Bureau International du Travail
- CAM** : Confédération Américaine des maîtres
- CES** : Confédération européenne des syndicats
- CGT-EP** : CGT-Enseignement privé
- CISL** : Confédération internationale des syndicats libres
- CMOPE** : Confédération mondiale des organisations de la profession enseignante
- CMT** : Confédération mondiale du travail
- CSEE** : Comité syndical européen de l'éducation
- CSFEF** : Comité syndical francophone de l'éducation et de la formation (branche francophone de l'IE)
- CSI** : Confédération syndicale internationale
- CSME** : Confédération syndicale mondiale de l'éducation (membre de la CMT)
- FLAI** : Fédération internationale des Associations d'Instituteurs
- FIPEPO** : Fédération Internationale des professeurs de l'enseignement secondaire
- FISE** : Fédération internationale syndicale de l'enseignement
- FMTS** : Fédération mondiale des travailleurs scientifiques
- FSM** : Fédération syndicale mondiale
- GFIU** : General Federation of Independent Unions, fédération interprofessionnelle de syndicats indépendants, principalement active en Cisjordanie et à Gaza
- IE** : Internationale de l'éducation
- ITE** : Internationale des travailleurs de l'enseignement
- OIT** : Organisation internationale du travail
- SNPEFP** : Syndicat national des enseignants et formateurs du privé. Jusqu'en 2011, il regroupait :
 - Les personnels du privé sous contrat avec l'État. Ce syndicat se nomme désormais CGT-Enseignement privé (CGT-EP)
 - Les personnels des Chambres de Métiers et des CFA privés associatifs. Ce syndicat se nomme désormais le Syndicat national des agents consulaires et de l'apprentissage (SNCA)
 - Et le SNPEFP, qui n'a conservé que les personnels du privé hors contrat.
- SNTRS** : Syndicat national des travailleurs de la recherche scientifique
- SPIE** : Secrétariat professionnel international de l'enseignement (membre de la CISL)
- UGICT** : Union générale des cadres et techniciens
- UNESCO** : Organisation des Nations Unies pour l'éducation la science et la culture
- WOPT** : World Organisation of Teaching profession

Présence remarquable de l'IHS fédéral au 11^e congrès de la CGT Educ'action

Près de 300 camarades étaient présent·es, au centre Belambra de Guidel, pour participer à ce 11^e congrès de la CGT Educ'action. C'est peut-être grâce au soleil breton qui nous a accompagné toute la semaine que le rapport d'activité a été approuvé à 85 % et le rapport financier à 98 %.

Un des enjeux de l'orientation à venir, était le rapprochement FSU-CGT : le congrès a été partagé, mais avec le débat et la table ronde avec la FSU et SUD Education une majorité s'est dégagée et le document d'orientation a été adopté à 75 %.

Cette table ronde a permis de connaître les positions de chaque organisation.

Si la secrétaire générale du SNES a plaidé pour « une maison commune du syndicalisme de luttes et de transformation sociale », les camarades de SUD éducation allaient plus loin en proposant des listes communes aux élections professionnelles.

On peut souligner les retours positifs de camarades qui ont utilisé notre bulletin spécial consacré à la « syndicalisation des enseignantes » pour préparer ce congrès.

Par ailleurs, nous avons présenté l'IHS et ses activités. La présence de Pablo Krasnoposky a été l'occasion de valoriser le bulletin spécial « RESF : 20 ans déjà » rapidement en rupture de stock !

Celui du compte-rendu des actes du colloque de 2022 sur « féminisme et syndicalisme » a été donné à chaque délégué·e.



Et nous avons déployé notre exposition sur le chemin stratégique du bar, tenu une table avec les ouvrages de l'IHS National lors des pauses. Des promesses d'adhésions individuelles et de SDEN ont été enregistrées. Il faudra maintenant concrétiser !



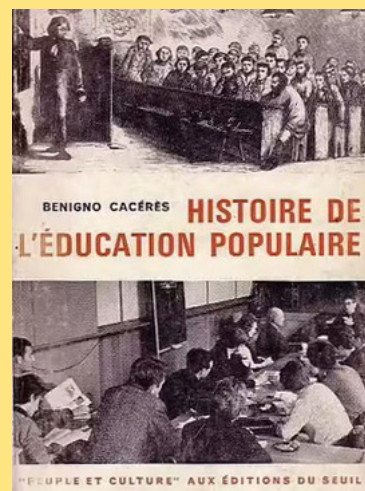
Pour 2026, nous avons annoncé la reconduction du stage « l'histoire, un combat syndical » et le colloque sur l'Éducation Populaire organisé avec l'IHS national.

**J.C. Labranche et
A. Vrignaud**

Education Populaire

Depuis janvier 3 réunions de travail ont eu lieu avec l'IHS confédéral pour travailler au projet de colloque sur « syndicalisme, éducation populaire et ouvrière ». Cette initiative devrait avoir lieu en mars 2026, année de célébration de 1936 et 1946 (année de création des CE notamment).

4 séminaires de travail d'environ 15 personnes auront lieu d'octobre à décembre sur les 4 thèmes retenus : Les comités d'entreprise, la CGT et les associations d'Education Populaire, Education ouvrière et formation syndicale, Le syndicalisme outil d'émancipation...



Notre IHS fédéral travaille particulièrement sur le thème 2. Nos camarades de l'UG CGT MJC et des camarades du syndicat CGT de l'UCPA ont déjà rassemblé des documents. Toute aide pour exploiter nos archives à Montreuil et pour contribuer à la réflexion est la bienvenue...

Contactez H. Basire 06 71 26 87 56

L'IHS-FERC est le vôtre : pensez à renouveler votre adhésion annuelle, et celle de votre syndicat

Nom : Prénom : Organisation :

Adresse :

Mail : @

☐ adhésion individuelle : 15 € ou ☐ autre montant : €

☐ au titre d'une organisation : 60 € ou ☐ autre montant : €

Soit en adressant ou recopiant ce bulletin accompagné d'un chèque à :

IHS FERC CGT (Case 544) 263, rue de Paris 93515 Montreuil cedex

Soit par virement à l'IHS-FERC : IBAN FR76 1027 8061 3700 0207 9154 129

Soit en flashant le Qr-Code ci-dessous :

Plus
simplement,
en ligne, via
Internet



Soit ici : <https://s.42l.fr/Oc1wdA8o>